

Les élections professionnelles se dérouleront du 27 novembre au 4 décembre prochain. D'ici là, vous devez procéder à l'ouverture de votre **espace électeur** ce qui vous permettra de vérifier si vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales, à quels scrutins vous allez voter et de récupérer votre identifiant de vote à partir du 13 novembre.

Voici les étapes à suivre, c'est très simple:

Etape 1 : se munir de son adresse professionnelle (prenom.nom@ac-dijon.fr) et de son mot de passe (par défaut, votre NUMEN). Un message ayant pour objet « Elections professionnelles 2014 : confirmez votre compte électeur » a dû vous être envoyé avec un lien sur lequel vous devez cliquer.



Etape 1
<https://webmail.ac-dijon.fr>

Etape 2 : à défaut, rendez-vous sur <https://vote2014.education.gouv.fr> et cliquez sur l'onglet « créer mon compte ». Suivez les consignes et créez-vous un mot de passe facile à retenir.

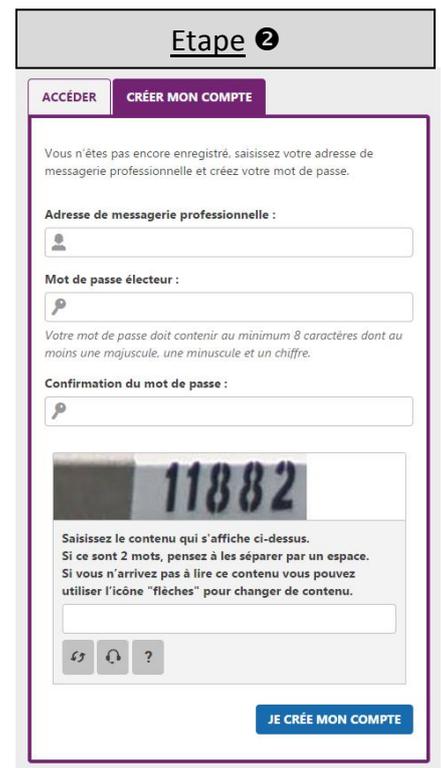
Etape 3 : connectez-vous à votre messagerie professionnelle et cliquez sur le lien qui vient de vous être envoyé.

M / Mme Prénom NOM

Vous venez de créer votre compte électeur. Pour rendre valide et sécuriser cette opération, vous devez confirmer la création de votre compte en cliquant sur le lien suivant : <https://vote2014.education.gouv.fr/emg-portal-webapp/activate/tZIRckuj6eTh9E-M3QeHVg>

Si vous vous posez des questions, vous pouvez consulter la foire aux questions (FAQ) sur la page dédiée aux élections professionnelles : www.education.gouv.fr/electionspro2014

Etape 4 : connectez-vous sur l'espace électeur à l'aide du mot de passe créé. Vous pouvez dès lors consulter les listes électorales, les scrutins auxquels vous participerez ainsi que votre **profil** : civilités, corps, affectation (vérifiez qu'il n'y a pas d'erreur dans ce profil).



Mémo élections pro :

Adresse messagerie pro :

Mot de passe électeur :

En cas de problème, saisissez l'assistance académique :
elections2014@ac-dijon.fr Tél : 03.80.44.89.95